

N°15 Juillet 90

# Crup'échos

SI CRUPET NOUS ÉTAIT CONTÉ...

Editeur Responsable: Jean MOREAUX St Joseph, 3. 5332 CRUPET

Tél. 083/ 69.94.44 - Compte Bancaire: 961- 0960585-86 de "Crup'Echos"

TRIMESTRIEL

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE



CRUPET PELOTE

VOUS INVITE

AU 24<sup>ÈME</sup> GRAND PRIX LECLERE

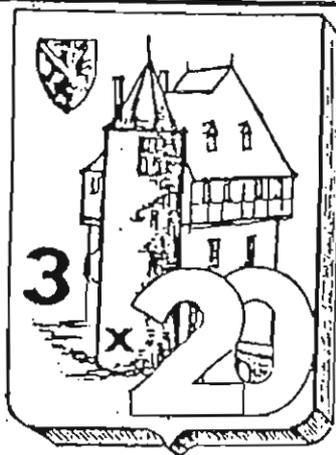
le 15 AOUT 1990 à 14h

ENTRE LES ÉQUIPES DE :

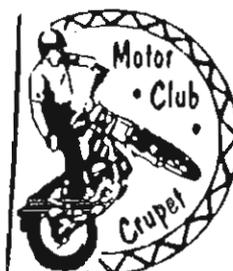
**BUIZINGEN** (DIVISION 1 NATIONALE)

**S<sup>T</sup> DENIS** (DIVISION 2. NATIONALE)

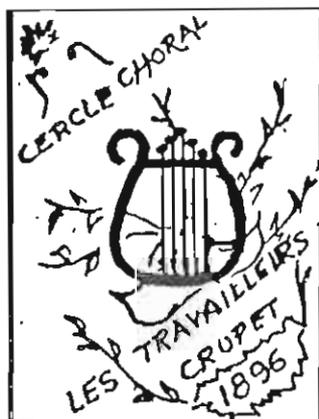
**CRUPET** (DIVISION 2 NATIONALE)



**crupet**  
**a.s.b.l.**  
 Comité d'animation de Crupet

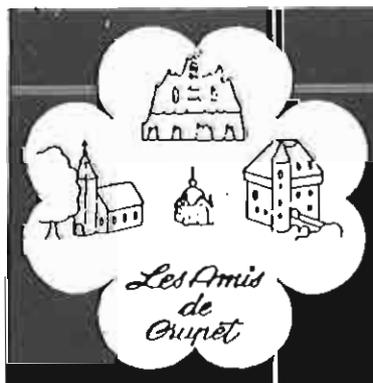
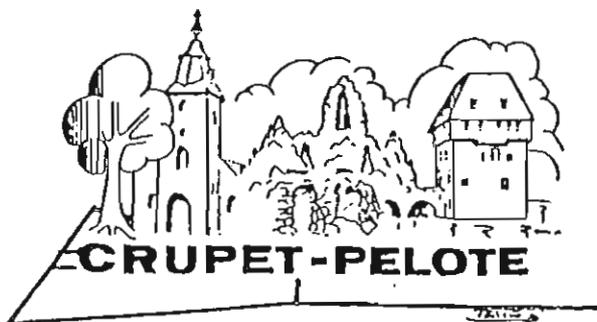


**S.C. CRUPET**



SOMMAIRE

- p.1 Edito
- p.2 La brocante et St Antoine
- p.3 On se retrouve.
- p.6 Les bourdons mal connus
- p.8 En quête d'Omnis
- p.11 La chronique de Jules
- p.12 L'humble p'tite Marcella
- p.13 Jours de résistance
- p.15 L'été nous est revenu
- p.23 L'aliéni de Fernand
- p.27 Epilogue des souvenirs de ceux de l'ombre.



**ENTREPRISE  
 TITEUX  
 Frères**



SABLAGE - REJOINTOYAGE



083.21.54.14 - SOVET  
 083.69.96.44 - CRUPET

AGREATION : 12.1710

DIDOT Patrick 2, Mont Ste Marie

MOZET

Garnisseurs en fauteuils



Téléphone : (081) 400480

Prise et remise à domicile  
 DEVIS-GRATUIT

-10% sur tissus

## EDITORIAL

Au moment d'écrire ces lignes (avec un retard devenu habituel), je ne peux m'empêcher de crier à l'injustice...

Qu'un pays comme le nôtre, divisé, déchiré, se regroupe unanime autour de 22 diables tient du miracle, mais de miracle, il n'y en eut point, les meilleurs ont perdu et tout un PEUPLE est empreint de tristesse...

Mais, la vie continue, et notre petite communauté aura encore l'occasion de se montrer fière de sa cité, elle qui a été choisie par le premier hebdomadaire francophone ("Le Vif-L'Express") pour représenter la province de Namur dans un "Samedi Vif" prometteur, le 14 juillet prochain.

Promenades, expositions et animations seront au programme (achetez "Le Vif" de la semaine du 6/7 pour les détails et pages spéciales sur Crupet) et permettront aux nombreux visiteurs (lecteurs du "Vif" pour la plupart?) de se rassasier des charmes de notre patelin.

"Jamais tranquilles!" minauderont certains, "Quelle chance!" riposteront les enthousiastes, satisfaire tout le monde est impossible, mais notre paradis nous donne tellement de satisfactions que cela vaut bien quelques menus désagréments...

T.B.

---

N.B.: L'Administration communale dans son dernier bulletin, situe la kermesse annuelle le 23 septembre prochain, or, il nous semble que la ducasse de Crupet a toujours lieu le dernier W-E de septembre, ne serait-ce donc pas le 30 septembre...?

Merci de me le confirmer...

T.B.

---

Nul ne se montrerait mécontent du déroulement de la 6<sup>e</sup> brocante du 17 juin dernier, journée baignée de soleil, éclaircie surprenante dans la grisaille morose de ce mois pourri...

Public nombreux et intéressé, brocanteurs ravis, commerçants mitigés, sans doute, mais certainement heureux de la recette dominicale, tout peut laisser croire à une réussite totale.

Pourtant, le pessimiste dira, et j'en suis, que cette fête d'été gardera le goût amer d'une organisation pénible, quoi qu'irréprochable, truffée d'arrangements et accords douloureusement intervenus.

Ce qui a été dit et écrit dans ces colonnes lors des précédents numéros était et reste sincère, les remerciements partaient du fond du coeur, ils n'ont été ni crus ni compris, mais je les maintiens! Ce qui suit reste donc dans la même ligne de sincérité, j'avoue et j'admets que la brocante et le pèlerinage ne pourront jamais cohabiter sereinement, malgré toutes les précautions respectueuses que l'on puisse prendre...

Que cela soit clair, je ne réviserai pas mon jugement parce que l'Administration communale refusera désormais l'organisation simultanée des deux activités, mais bien suite à notre souci, ce 17 juin dernier, de vérifier si la brocante n'interférait pas dans le bon déroulement des offices. Et bien, je l'avoue, par respect du sanctuaire, il vaut mieux éviter la cohabitation, ce ne seront donc pas toujours les mêmes qui s'inclinent, ce n'est que justice...

Mais alors, quelle date choisir sans qu'une autre organisation ne vienne mettre à mal les innombrables efforts consentis pour la réussite de cette fête? Le mois de juin reste la période la plus propice, la date définitive devra donc être fixée très tôt afin de précéder (si possible) les autres organisateurs potentiels. Encore faudra-t-il, on peut rêver, que dès l'arrêt de cette date, d'autres ne viennent pas y greffer leur propre activité, rien n'est moins sûr..., mais espérons!

Thierry Bernier.

Pour sa sixième édition, la brocante de Crupet, organisée par le comité « Crupet 85... »

... a connu un beau succès.

Des chiffres? Cent cinquante exposants (en majorité francophone) et... sept mille visiteurs au moins.

Le matin même, le traditionnel pèlerinage à saint Antoine avait été suivi par une foule aussi nombreuse que recueillie. Une bonne façon, diront certains, de se mettre au mieux avec le patron des objets (re)trouvés.

(Extrait de "Vers l'Avenir"  
du 20 juin 1990)

**Sept mille personnes à la brocante de Crupet**

## RETROUVAILLES

Pour la 4ème fois, les retrouvailles entre Crupétois, anciens et actuels, seront organisées aux anciennes écoles, le 30 septembre 1990, à 12 heures.

Nous lançons un vibrant appel aux derniers sceptiques pour qu'ils nous rejoignent à cette occasion.

Le menu sera composé comme suit :

Entrée froide

-----

Polage

-----

Steak (2 sauces)

-----

Gâteaux - Café

-----

An IV

PARTICIPATION : à verser POUR LE 10 SEPTEMBRE AU PLUS TARD

450,- frs (adulte)

350,- frs (- 12 ans)

COMPTE : 961-0960585-86

AMBTANCE - DETENTE - BONNE HUMEUR

LE FORUM



### POUR RIRE UN PEU . . .

Deux petits garçons sont à l'école et vantent simultanément les exploits de leur père. Comme ils sont marseillais, ils ne sont ni l'un ni l'autre à bout d'arguments.

Au bout d'un quart d'heure de surenchère, le plus petit finit par avoir le dernier mot :

- Tu connais la Mer Morte ?
- Eh bien, c'est mon père qui l'a tuée...

-----

Un monsieur rencontre dans la rue un de ses vieux amis :

- Vous vous souvenez de la montre que j'ai perdue depuis cinq ans et que j'ai tant cherchée depuis ? Or, ce matin, dans un gilet abandonné depuis longtemps, qu'ai-je trouvé ?
- Sans doute votre montre ?
- Non, mais le trou par lequel elle était partie.

RESTAURANT

# LES RAMIERS

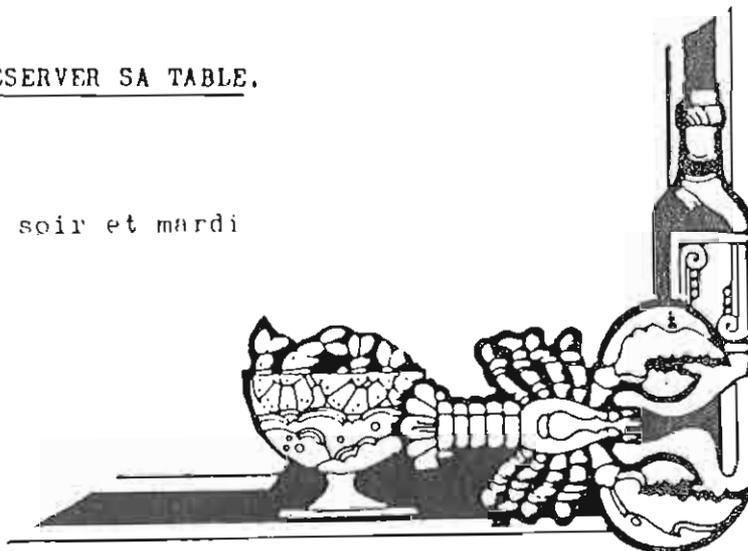


- RESTAURANT DE HAUTE RENOMMÉE, BIEN CONNU DE TOUS LES GOURMETS ET CRITIQUES GASTRONOMIQUES.
- ENTOURÉ DE VERDURE ET AU BORD D'UNE RIVIÈRE MURMURANTE, VOUS CHOISIREZ ENTRE DIVERS MENUS.
  - . Le "Touristique" à 1295 Frs,
  - . Le "Prestige" à 1695 Frs,
  - . Le menu de la Mer et de la Rivière à 1795 Frs,
  - . Le "Dégustation" à 1995 Frs.
- TRES BELLE CARTE DE VINS AVEC BEAU CHOIX DE BOUTEILLES EN-DESSOUS DE 1000 Frs.
- IL EST CONSEILLE DE RESERVER SA TABLE.

Fermé le lundi soir et mardi

Tél. : 083 169 90 70

**CRUPET**





**LE PARTENAIRE  
FINANCIER  
DE QUALITE**



*Le service en plus...*

Comme l'Abeille et la Guêpe, le Bourdon est un hyménoptère social. Il ne faut évidemment pas le confondre avec le "Faux-bourdon" nom par lequel on désigne les mâles chez l'Abeille.

CARACTÈRES EXTERIEURS.

Par certains caractères anatomiques et par le régime alimentaire, les Bourdons sont proches des Abeilles tandis que leur mode de reproduction diffère peu de celui des Guêpes.

Il existe de nombreuses espèces de Bourdons (une dizaine en Belgique) qui se différencient par leur taille et les rayures du thorax et de l'abdomen.

Tous sont caractérisés par leur forme massive, leur épaisse pilosité, leur vol lourd.

La langue rappelle celle de l'Abeille domestique, mais elle est plus allongée et munie à son extrémité d'un pinceau de poils qui lui permet de puiser le nectar situé plus profondément.

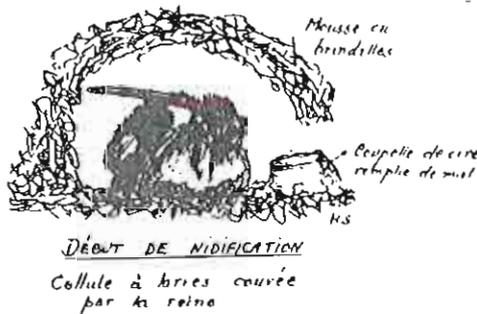
La langue du Bourdon terrestre mesure environ 10 mm et chez certaines espèces, jusqu'à 21 mm alors qu'elle n'est que de 6 mm chez notre abeille.

Comme l'Abeille, les Bourdons sont munis de corbeilles et de brosses à pollen. Si celui-ci est abondant, une bonne partie des grains adhèrent aux poils du corps.

ORGANISATION ET CYCLE DE REPRODUCTION.

Les sociétés d'abeilles et de bourdons se ressemblent : une reine, des mâles et des ouvrières stériles.

Alors que la reine chez les abeilles est exclusivement occupée par la ponte, la reine de bourdons est vraiment fondatrice de la colonie : c'est elle qui entame l'édification du nid et l'approvisionnement, du moins au début.



Comme chez les Guêpes, les sociétés sont annuelles et ce sont les reines fécondées à la fin de l'été qui, après avoir hiverné, constituent le lien entre les générations et assurent la pérennité de l'espèce. Après l'hivernation, les reines butinent

activement sur les fleurs printanières et se nourrissent de pollen et de nectar.

Trois semaines plus tard, elles se mettent à la recherche d'un gîte pour nidifier. C'est alors qu'on peut les voir volant lentement au ras du sol, le long des haies, au pied des arbustes...

La plupart des Bourdons, dont le Bourdon terrestre, construisent leurs nids dans des terriers abandonnés de mulot ou de musaraigne. Les reines d'autres espèces nidifient à la surface du sol, sous des touffes d'herbe, sous la mousse, parfois sous des broussailles. Le nid proprement dit est une cavité hémisphérique d'environ 4 cm de diamètre. A l'entrée, qui est latérale, la reine construit une petite coupelle, faite de cire qu'elle sécrète et de résine, destinée à contenir la provision de miel. Au centre, elle édifie une grande cellule (environ 15 mm de diamètre) où elle dépose ses oeufs sur un lit de pollen et de miel.

Après la ponte comprenant 6 à 16 oeufs, la reine passe la plupart de son temps à couvrir ses oeufs et ne quitte son nid que de temps en temps pour s'alimenter.

Cinq ou six jours plus tard, les oeufs éclosent et les larves se nourrissent de la réserve de miel et de pollen.

Les premiers adultes sont tous des ouvrières qui s'occupent de la récolte et de l'élevage. Notons que, contrairement à la reine d'abeilles, la reine continue à nourrir les larves.

En plein développement, une colonie peut compter 300 à 400 ouvrières, mais chez certaines espèces, il s'agit de quelques dizaines seulement. C'est alors que des mâles et de jeunes reines apparaissent. Fécondées, ces dernières se préparent à l'hivernation en accumulent des réserves nutritives tandis que mâles et ouvrières meurent.

### BUTINAGE.

Le bourdon est un lève-tôt et un couche-tard, butinant bien avant et après les abeilles. Un fait curieux a été signalé : 2 h. avant le lever du soleil et, pendant 15 à 20', un des bourdons fait entendre un chant aigu, sorte de signal de réveil...

Il ne craint pas le mauvais temps ; toutefois, la pluie battante et le vent violent entravent le travail des butineuses.

Contrairement à l'abeille qui se tient, pendant chaque sortie, aux fleurs d'une même espèce, le bourdon va de telle fleur à telle autre différente. Néanmoins, chaque espèce semble marquer une préférence pour certains types de fleurs et des observations ont permis d'établir le tableau des fleurs préférées de chaque espèce. Ainsi, une espèce est le seul pollinisateur de l'Aconit et l'absence de ce bourdon dans une zone géographique entraîne la disparition de cette renonculacée.

Les espèces à langue longue visitent plus les fleurs à corolle tubulaire mais ce seul critère n'explique pas entièrement la préférence pour un type de fleurs déterminé.

Notons que pour atteindre les nectaires, certaines espèces procèdent parfois par perforation de la base de la corolle. Ces déchirures s'observent sur des fleurs de trèfle, de féverolle, de vesce.

### ROLE DANS LA NATURE.

En visitant les espèces botaniques que les abeilles délaissent ou ne peuvent butiner, les bourdons permettent la reproduction de beaucoup d'espèces de plantes cultivées (pois, vesce, luzerne, certains trèfles...) et sauvages ou ornementales (aconit, digitale, véronique...).

Malheureusement les bourdons - bien plus encore que les abeilles - ont à souffrir des traitements herbicides et insecticides car en pulvérisant et en raclant talus et bas-côtés des routes, on élimine non seulement leurs sources de nourriture mais souvent aussi leurs nids sont détruits.

N'oublions pas qu'après les abeilles, les bourdons sont les 2ème agents pollinisateurs. Voilà pourquoi il faut apprendre à mieux les connaître, il faut les protéger, il faut dénoncer les méthodes insensées de lutte contre les plantes sauvages et les insectes dits nuisibles.

(Tiré d'une revue apicole)

Li Mouchf.

# Enquête sur les Ovni

Dins tos les cwins dol Wallonie  
On z'aureu vèyu des OVNIS  
Des comiques ? Des vantards ? Nenni !  
C'est-à CRUPET qui z'ont leu nid ...

C'esteu par one belle né d'avri ...  
Nos nos porminun viè l'Hôlerie  
C'est sôr, vos avos d'djà compris  
C'est a ddé nos qu'l'ont atteri

A pwin-ne èl-z'intindun-ne vinus  
Vos lès là qui nos ataugenut  
Et dins li pus pur des Wallons :  
"Vos estoz di d'si, les soçons ? "

Est-ce bin vécl qui gna des grottes ?  
Et des nutons qu'ont leus marottes ?  
On Sacré Coeûr et on djeu d'balle ?  
Dol CRUPETUISE et on lé diâle ?

Eousse don, qu'on sèreu tranquille  
Po rachonè nos ustensiles ?  
Nos avans lî dins vos gazette  
Qu'on n'saureu ièsse mia qu'al copette !

Do còp, nos avans respondu :  
"Vos estoz t'odis les bienvenus  
Aux Lodges, les grandès patures  
Ni d'dmand'nut qu'çà, c'est bin sôr."

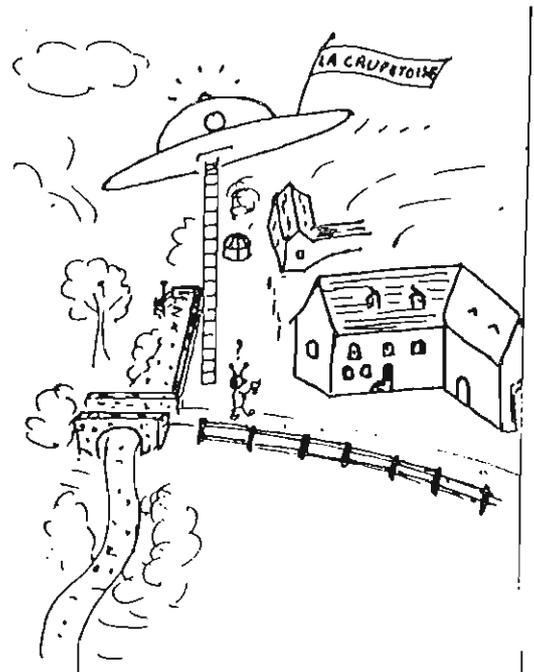
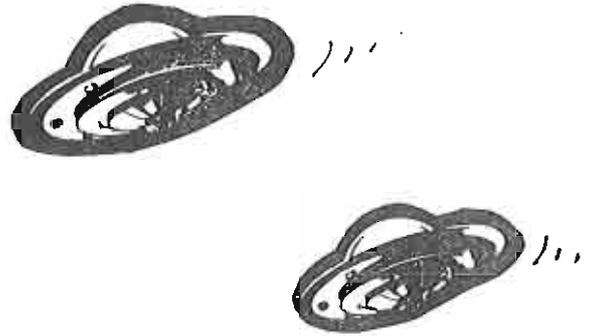
Qui pinsoz d'çà amis lecteurs ?  
Voz n'iroz pus coutchi, asteûre  
Pos veuye sôrti les p'tits hommes vètes  
Qui vont div'nut des grandes vedettes !

Quétfiye n'è profiterans-n-nin co ?  
Mîns si vos lijoz CRUP'ECHOS  
Vos apudroz qui n'avans l'fanfare  
Por on jumeladje sus l'planète Mars

Mins qu'ci n'seuye nin come avou l'resse  
Qu'nos vedettes divegnuchent francesses :  
Etienne LENOIR, Pierre REDOUTE  
Raymond DEVOS et HALLIOAY ...

VANHECK - FRANSSSEN - Annie CORDY ...  
Et c'est qu'çà dure dispôye todis !  
Combin d'artisses di totes les sôtes  
Totes ces djins-là c'est dà nos ôtes !

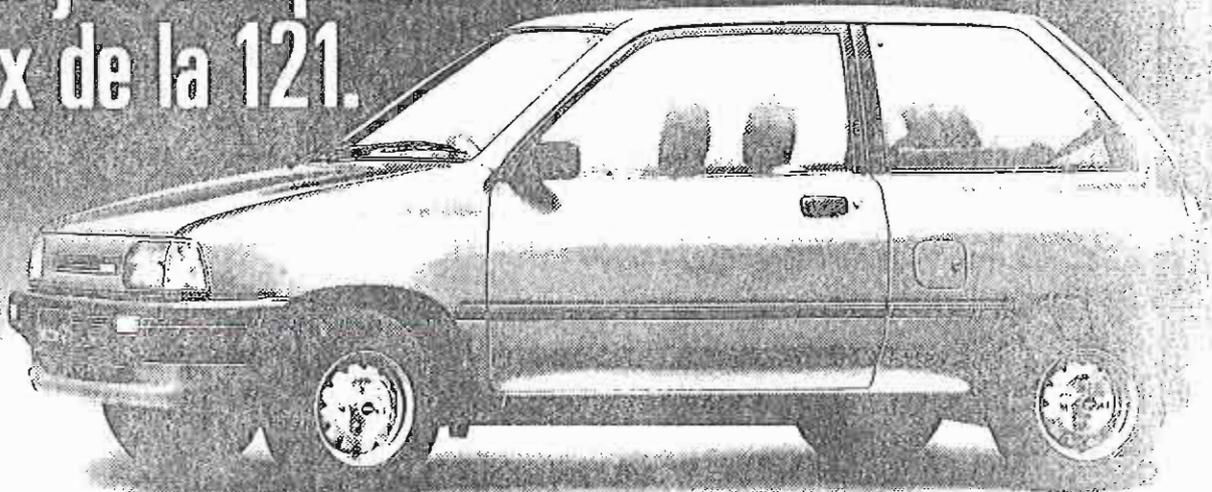
Et portant nos vèjins nol z'ont pris  
Mins po c'còp-ci n'estant appris  
Purdoz Annie, ôrdoz d'Johnny  
Mins lèyoze nos les OVNIS !!



Les Japonais n'ont  
négligé aucun détail.



Et moi j'ai compressé  
le prix de la 121.



Pratique et insolente, maniable comme pas deux et toujours de bonne humeur, la Mazda 121 rassemble en 3 m 47 de long tout le perfectionnisme des ingénieurs et des techniciens de Mazda. Avec sa ligne sympathique et son équipement hors du commun, elle sait ce que charme et ce que dit. Son prix? Compressé. Miniaturisé. A partir de 256.500 F pour la version 1100 cc. Et je vous la propose aussi en version 1300 cc et en version cabriolet. Je vois, vous êtes séduits. Qu'attendez-vous pour venir me voir? Toutes les Mazda sont garanties: 3 ans maximum 100.000 km, pièces et main-d'œuvre; 3 ans contre la corrosion, 6 ans contre les perforations. La fiabilité des Mazda les place en tête de l'indice National de Satisfaction Clientèle de JO Power & Associates. Mazda est champion du monde des marques 1989 rallye groupe N (voitures de production).

**MAZDA**

**MAZDA 121. A PARTIR DE 256.500 F TVA**

Chée de Marche 555  
5101 NAMUR  
(Erpent)  
Tél.  
081/30 40 05

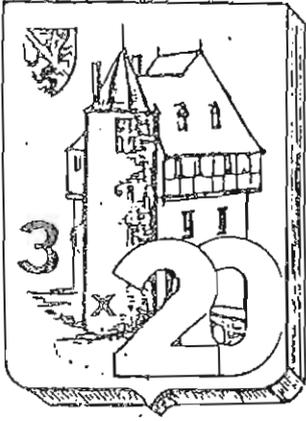
GARAGE **MM**  
**QUEVRAIN**

Rue Basse 17  
5332 CRUPET  
Tél.  
083/69 90 99

**AGERLEC**

BRUXELLES

**PAR SYMPATHIE**



AU CLUB 3 x 20.

---

Suite à une réunion exceptionnelle du 2 Avril, le Conseil d'Administration a fixé la date de l'assemblée générale au Jeudi 31 Mai à 14 heures précises. - Une circulaire spéciale sera envoyée à chaque membre avec l'ordre du jour de cette assemblée et les modalités convenues s'y rapportant. Le goûter devant avoir lieu le jour de l'Ascension, est reporté le 31 mai, jour de l'assemblée générale.

### CRUPET

Notre excursion annuelle est fixée au Jeudi 21 juin, les détails concernant cette excursion (programme, heures de départ etc....) parviendront à nos membres par circulaire.

### CONCOURS DE MAISONS FLEURIES.

Chaque maison de Crupet a reçu la circulaire spéciale invitant tout le monde à participer à ce concours doté de nombreux et beaux prix.

Chaque concurrent inscrit chez Jules WARNIER recevra une prime d'encouragement de 500 frs.

Nous insistons spécialement pour que les bulletins de participation soient renvoyés au plus tôt.

A côté de la satisfaction personnelle d'avoir une maison particulièrement bien fleurie, il y a, en plus, l'honneur de faire de notre beau village, un ensemble dont les visiteurs garderont le meilleur souvenir

FLEURISSONS CRUPET, LE VILLAGE LE MERITE.

### IN MEMORIAM.

---

Les deuils cruels viennent encore nous accabler. - Il est certain que, vu l'âge de nos membres, nous devons nous attendre à de semblables situations.

José WARNON, fils de notre Vice-président Henri WARNON et de Louisa, son épouse est décédé inopinément à Assesse, le 21 mars 1990 à l'âge de 46 ans. Sympatiquement connu, il exerçait le métier d'électricien. A Henri et Louisa, les membres de l'a.s.b.l. présentent leurs plus sincères condoléances.

Une des plus anciennes membres, Ida GERARD nous a quitté le 15 avril 1990 à l'âge de 79 ans. Très dévouée, d'une activité inlassable, d'une disponibilité sans limite, Ida laisse à notre groupement bien de regrets et le souvenir d'une générosité très appréciée de tous. - A sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Le Comité.

ON NOUS ANNONCE ...

=====

Le Dynamique Club des Piverts de Courrière nous prie de rappeler qu'il organisera le dimanche 15 juillet prochain, la 4ème MARCHÉ DES CHATEAUX, sur les distances de 6, 12 et 25 km.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser aux responsables ANDRE Alphonse, 7, rue du Pays, 5336 Courrière, tél.083/655666 et DAUWEN Marcel, 17, rue des Héritages, 5336 Courrière, tél.083/655430.

Pour le Forum, A.C.

TALENTS CACHES ...

Marcelle HOUBION ( la p'tite Marcelle ) infirmière à MONT-GOINNE a été mise à l'honneur dans une des précédentes éditions et a elle-même participé à la rédaction de quelques numéros de Crup'échos.

Elle possède également un don peu fréquent chez les jeunes : on peut en effet qualifier notre infirmière-poète d'"artiste-peintre" puisqu'elle produit régulièrement des tableaux entre autres peints d'après cartes postales.

Ceux-ci ont fait l'objet d'une exposition dans le hall d'accueil des cliniques universitaires de MONY-GOINNE et bon nombre de Crupétois sont fiers de posséder actuellement une de ses oeuvres.

Bravo Marcelle !! Proficiat !

Le Forum de rédaction.

Lustin-sur-Meuse  
TAVERNE-RESTAURANT  
LE BELVEDERE  
M. et J. MATHIEU

5160 LUSTIN - Tél. 081/ 41 11 33

# SOUVENIRS DE LA RESISTANCE

par FRED WILLIAMS (alias JEAN MOREAUX)  
Commandant la section 8001 de l'A.S. Zone V - Secteur III - G VII

1940 - 1990  
Il y a cinquante ans ...  
Souvenons - nous !

Parmi les habitants de Crupet, durant l'occupation, nous n'avons connu aucun collaborateur. Ce ne fut pas le cas des localités environnantes.

Le chef de file de ces traîtres fut Joseph GILSON (V.88 pour la gestapo) fusillé à la Citadelle de Namur à peu près à la même date que d'autres traîtres tout aussi notoires tels que STAMPE de Bièvre, MOTTE de Bruxelles, SCHOONBROODT de Olloy et Prosper MOUTON de Spy. Il est bon, pour rafraîchir les mémoires et pour prouver à quel point fut néfaste la collaboration de ces inciviques, de dresser une liste, même si elle est incomplète, des victimes de ces dénonciateurs. Cette liste édifiante regroupe les prisonniers politiques, les morts en camp de concentration, les fusillés, les décapités et ceux tombés au combat.

LES ABBÉS GODEFROID ET LAMY	MOREAUX JEAN	12 MAQUISARDS DU GROUPE DE L'A.S.
COCHART ADOLPHE	SCAILLET LUCIEN	ABATTUS À MONTGAUTHIER
HAQUENNE JEAN	TASIAUX RAYMOND	VAN BEVER VICTOR,
MATERNE OCTAVE	LEMAÎTRE VICTOR	fusillé
CRASSET J.	DOZOT JULES	FRITZ NIEPENS
HENUZET MARTIN	THIRIFAYS JOSEPH	fusillé
CARTON ISIDORE	THIRIFAYS JEAN	NIEDERPRUM PIERROT
CARTON ZÉNON	CLOSSET LOUIS	tué en mission
CARTON CHARLES	FOCANT FRÉDÉRIC,	RENAUX FERNAND
WOUZ VICTOR	mort en camp de concentration	mort en camp de concentration
WOUZ ALBERT	FERON FÉLIX	MACK RENÉ
WOUZ ALEXANDRE	JARBINET OMER	mort héroïquement à Besuraing
	LAMBOTTE FORTUNÉ	BRICHARD,
	DEWIT FRANÇOIS	fusillé
	BRICHET WALDOR,	et nombre d'autres maquisards
	décapité	dont on ignore la destinée.

Ceux encore en vie n'oublient pas les souffrances endurées par eux et leur famille, ni la félonie de ceux qui ont si bien servi les desseins de la gestapo.

Puissent ces quelques lignes faire comprendre aux nouvelles générations la grandeur de ces sacrifices face à ces abominables trahisons.

## MON ARRESTATION

Il est 5,30 heures quand la sonnette de la porte d'entrée retentit. Un coup d'oeil rapide par la fenêtre me fait voir des soldats allemands entourant la maison.

Je descends, j'ouvre et me trouve en face d'un capitaine et du lieutenant FINCK qui me signifient mon arrestation. Ces officiers me font penser que la gestapo ne doute pas de l'importance du résistant qu'ils arrêtent. Puis c'est la fouille rapide et systématique de toute la maison. Cela terminé FINCK et le commandant me donnent l'ordre de les suivre. Encadré par ces deux personnages, nous montons par la comogne de Crupet vers la ferme des Loges.

Je me suis toujours interrogé, connaissant le rôle que FINCK avait joué vis-à-vis du maquis, sur la raison de cette promenade qui pouvait leur faire rencontrer des maquisards avec comme conséquence, dans ce cas, mon évvasion et leur mort ou arrestation comme otages.

Après avoir contourné la ferme des Loges où régnait la désolation, nous descendîmes, mes gardiens et moi, vers Crupet.

Arrivés en bas de la côte Chapelle St. Roch, je fus chargé dans une voiture de la gestapo qui me conduisit au mur du cimetière de Mont-sur-Meuse où étaient alignés tous les otages de Durnal et de Spontin avec derrière eux un peloton en armes. Je venais de manquer, à quelques minutes près, la voiture des maquisards revenue à Crupet pour me reprendre. Au mur du cimetière nous pensions tous être fusillés. J'avais à mes côtés l'abbé LAMY de Durnal qui mâchait consciencieusement. Lui demandant ce qu'il mangeait, il me répondit : "ma fausse carte d'identité".

Les heinckels tournaient toujours à basse altitude à la recherche des maquisards.

En fin de journée, nous fûmes chargés dans des camions et conduits sous bonne garde à la prison de Namur où je fus placé en cellule avec plusieurs résistants de Durnal et Spontin. Tous, nous étions très inquiets sur le sort qui nous serait réservé. Et, c'est dans cet état d'esprit que nous attendîmes les premiers interrogatoires.

Les premières séances furent relativement calmes. Néanmoins, je fus placé seul en cellule et au secret. L'officier de la gestapo qui m'interrogeait était secondé dans sa tâche par le sinistre MOTTE, un ardent gestapiste, et par un autre traître : SIRE. A ce moment, j'ignorais encore la mort de MASSELOT et j'escomptais toujours une action de mes hommes pour nous délivrer. Mais survint la tuerie de Montgauthier.

Quelle ne fut pas ma surprise de voir arriver dans ma cellule Victor VAN BEVER. J'appris qu'il était le seul survivant de Montgauthier avec Léon DANDOY qui venait de repoindre le camp. VAN BEVER me tint au courant des événements qui s'étaient passés après Ronchinne. C'est ainsi que j'appris la mort de MASSELOT tué à Ronchinne, ce qui me mit plus à l'aise pour réfuter les accusations de ce dernier, demandant même à être confronté avec ce traître.

Il y avait bien la dénonciation de BRICHARD, obtenue sous la torture, pour cette raison, je n'en veux nullement à ce résistant.

Voici d'ailleurs une traduction partielle du rapport de la gestapo consigné dans un registre retrouvé dans la meuse et à demi calciné.

"Différents rapports de nos hommes de confiance (sic), (il s'agit des MASSELOT et GILSON) accusent l'instituteur Jean MOREAUX, né le 2 juillet 1910 à Lustin, de soutenir et seconder les bandes armées. Suite à ces accusations, il fut arrêté le 5 septembre 1943 dans sa maison et transféré à la prison de Namur.

Le 9 août 1943, un belge, un certain BRICHARD, actuellement arrêté, né le 23 février 1919 à Winenne et domicilié à Profondeville, a déclaré à la gestapo de Namur, lors de ses interrogatoires, que le revolver trouvé chez lui, lui avait été remis dans un camp de la bande et que ce revolver était destiné à l'instituteur MOREAUX de Crupet qui était membre de la bande (heureusement, BRICHARD n'avait pas avoué que j'en étais le chef alors qu'il le savait).

L'homme de confiance V.88 (GILSON) annonce que, lors d'un service religieux pour les victimes dans l'église de Durnal, il y avait des membres de l'armée blanche. Ceux-ci saluaient avec les doigts en forme de V. A cette cérémonie participaient des personnalités de Durnal, et, en premier lieu, l'instituteur MOREAUX de Crupet.

Le sujet français Emile MASSELOT, né le 2 juillet 1913, se rendit à MAILLEN où il arriva le 31 août 1943 ayant été renseigné par plusieurs de nos hommes de confiance chez un certain FORTUNE qui était soupçonné d'être en bande avec l'armée blanche. Il s'agit ici de Fortuné LAMBOTTE, peintre, né le 11 février 1914 et arrêté le 18 septembre 1943 contre qui l'instruction n'est pas encore finie.

Lorsque MASSELOT lui avait dit qu'il était réfractaire au travail, qu'il avait peur et qu'il voulait se cacher, le nommé Fortuné LAMBOTTE l'envoya chez l'instituteur MOREAUX de Crupet où MASSELOT arrivait le même soir (ici MASSELOT mentait puisqu'il logea chez LAMBOTTE et fut seulement amené chez moi le lendemain matin).

Il déclare aussi que le même soir MOREAUX l'a conduit dans le camp de la bande. Comme le chef de la bande n'était pas là, MOREAUX alla le chercher. Comme chef de bande il s'agit d'André PONCELET, ouvrier chez un marchand de vin, né le 2 mai 1915 à Leffe (Dinant), qui fut tué le 20 septembre 1943 à Montgauthier, lors d'une rencontre armée. Il fut tué avec 12 membres de la bande, deux membres ont été faits prisonniers. MASSELOT ne peut être confronté ni avec MOREAUX, ni avec LAMBOTTE parce que cet homme de confiance fut tué le 5 septembre 1943 lors d'une action contre le camp d'André PONCELET, vraisemblablement a-t-il été reconnu et fusillé par André. Il est possible que MOREAUX a su cela et c'est pourquoi il nie avec tant d'énergie.

Lorsque MASSELOT qui travaillait déjà depuis longtemps pour la gestapo et qui a toujours fourni de bons renseignements, nous ne pouvons douter de la véracité de ses déclarations. Quant à MOREAUX, il s'agit d'un menteur sans pareil qui n'avoue que ce qu'on peut lui prouver clairement. Il a avoué avoir vu plusieurs fois des armes chez la bande (lire chez les membres de la bande) et qu'il n'a pas signalé cela aux allemands ni aux belges; il doit être puni plus sévèrement que d'autres qui ont peur de déposer plainte.

Sa déposition comme quoi il avait peur de la vengeance de la bande doit être considérée comme mensonge. Ses déclarations ne peuvent être prises en considération."

Néanmoins, nous conçûmes, avec Victor VAN BEVER, un plan d'évasion. Pour ce faire, nous faisons savoir à des résistants de Bièvre, occupant la cellule voisine, la façon dont nous allions procéder. Pour cela, ils devaient se placer derrière nous lors de la promenade du matin. Victor VAN BEVER se chargeait de neutraliser le gardien allemand, de lui enlever son pistolet et, avec nous à sa suite, de foncer dans les bureaux, désarmer les occupants et obliger les gardiens belges à nous ouvrir grilles et portes.

L'action paraissait hasardeuse, mais rien n'était impossible avec le cran d'un VAN BEVER. Surtout qu'à ce moment nous ne doutions pas du sort qui nous attendait : le poteau d'exécution.

Malheureusement, les gens de Bièvre hésitèrent et ne vinrent jamais se placer dans les rangs aux places demandées. A deux la réalisation de ce plan d'évasion était impossible vu le nombre de personnes à neutraliser. Et notre vie de prisonnier continua avec les interrogatoires de moins en moins espacés et de plus en plus durs à supporter, car les brutalités allaient en s'amplifiant, surtout de la part de NOTTE et de l'une ou l'autre brute de la gestapo. Quelques-uns furent particulièrement brutaux. Chaque interrogatoire ne portait en général que sur un fait. J'ai le plus mauvais souvenir de celui

sur la libération de nos hommes à la prison de Dinant (la gestapo n'a jamais compris comment cela avait pu être réalisé aussi sûrement et aussi rapidement).

Une autre séance particulièrement dure fut celle où me furent soumises les cartes d'identité, vraies ou fausses, de mes hommes, trouvées dans une petite valise abandonnée au pavillon de chasse de Ronchinne.

Parmi ces cartes, se trouvait celle du garde wallon que nous avions fusillé au Trou des Chats à Durnal.

Mon dernier interrogatoire à la prison de Namur fut particulièrement dur à supporter. Frappé sans ménagement par les acolytes de l'interrogateur : les MOTTE, SIREN et un adjudant allemand. Tout le matériel de bureau : chaises, tisonnier, pelle à charbon, matraques furent utilisés pour obtenir mes aveux. C'est après pareille séance que je compris qu'il ne fallait pas accuser ceux qui cédaient sous la violence. Il fallait, dans telle circonstance, une résistance et une force de caractère peu communes pour ne pas céder. Le fait que je savais que ceux avec qui je pouvais être confronté étaient morts me donnait ce courage de résister malgré tout.

La grande erreur de la gestapo a été d'ignorer que VAN BEVER avait été mis dans ma cellule. Deux ou trois semaines après, nous étions confrontés.

Evidemment, avec la même sincérité feinte, nous ne nous connaissions pas et ne nous étions jamais vus. Rentrés en cellule après cette confrontation, nous ne pûmes nous empêcher d'éclater de rire.

Une autre confrontation délicate fut celle avec Fortuné LAMBOTTE qui m'avait amené MASSELOT. Nous ne pouvions pas ne pas nous connaître, mais, très astucieux, LAMBOTTE avoua qu'il me connaissait seulement comme une personne de Lustin, mon village natal, mais qu'il ignorait mon nom. De mon côté, j'avouai qu'il s'agissait d'un habitant de Maillen que je connaissais uniquement de vue.

Tout cela affirmé avec une conviction digne des meilleurs comédiens et malgré les coups qui chaque fois pleuvaient.

## MON JUGEMENT

Un matin, un gardien allemand vient m'appeler pour aller au tribunal de Charleroi. Or, je savais que l'enquête de l'officier S.D. était loin d'être terminée. Ce qui s'était passé, je l'ai appris après ma libération et je le conterai par la suite.

Je me revois encore gravissant; menottes aux poignets, et entre deux feldgendarmes, la rue de la Montagne à Charleroi. Au tribunal, la lecture de l'acte d'accusation me laissa perplexe. Je n'étais accusé que de ne pas avoir dénoncé les maquisards. Or, la gestapo savait, suite aux révélations de V.88 (GILSON) et MASSELOT que j'étais le chef de ce groupe de maquisards et un responsable de l'A.S. La lecture de l'acte d'accusation à peine terminée, l'officier de la S.D. qui m'interrogeait à Namur se présente en grande tenue devant le tribunal et lit tout ce qu'il connaissait sur moi. Cette dernière intervention de la S.D. n'eut aucune conséquence et c'est avec un soulagement bien compréhensible que je m'entendis condamner à dix ans de travaux forcés. Pour moi qui m'attendais à être fusillé, c'était plutôt une aubaine. Je ne savais pas, à ce moment, ce que cela allait me coûter par après.

Retour en prison à Namur, content du jugement et très soulagé. Par après, ce fut le départ pour la prison de St. Gilles où je fus affecté à la cuisine grâce à l'intervention d'un ami comptable à cette prison. Puis, après quelques semaines, ce fut le départ pour le Reich avec comme étapes les prisons d'Aix-la-Chapelle, Cologne, Hagen et Bochum, pour être finalement transféré au camp de travaux forcés de Bochum-Langendeer.

C'était un petit camp (environ 125 détenus) belges, français, hollandais et polonais. Nous étions affectés aux travaux sur les voies de chemin de fer. Travaux très durs, avec un régime on ne peut plus maigre, vêtus du fameux costume ligné, chaussés de galoches de toile, par tous les temps. Aussi, nos kilos fondaient-ils à vue d'oeil. Les moins résistants furent les jeunes qui n'avaient qu'un peu plus de vingt ans et les plus vieux, ceux qui dépassaient la cinquantaine. La carence de l'alimentation, les travaux, eurent vite raison des plus faibles et ceux que l'on transportait, incapables de travailler, nous ne les vîmes jamais revenir.

Quand on pense au régime subi, on juge mieux de ce que peut endurer un être humain. Deux ans de ce calvaire m'avaient fait passer de 96 à 56 kilos et je pense que, malgré

ma très robuste constitution, si cela avait encore duré quelques mois, je n'en serais pas revenu.

Comment essayions-nous de pallier au manque de nourriture ? Cela dépassait l'imagination. Tout était bon : de la betterave arrachée dans un champ et que nous dévorions sans même enlever la terre qui y adhérait, jusqu'au porcelet sortant du ventre de la truie que nous dévorions dans son entièreté. Cela me fait penser que nous subsistions comme des animaux et non plus comme des hommes.

Et malgré tout, il fallait travailler sinon les coups pleuvaient. C'est ainsi que je reçus un coup de pioche à la tempe droite et après lequel je fus transporté, je ne sais où, et dont j'ai gardé une oreille détruite (seule invalidité reconnue).

Peu avant la libération, nous fûmes placés dans un camp de travailleurs libres avec obligation de nous présenter deux fois par jour au bureau de la gestapo de Bochum. Je me rappelle encore comment nous avalions les litres de mauvaise soupe que les travailleurs libres dédaignaient.

Pour subsister, on nous avait remis des bons de 1 kg. de pain, un bon par semaine. C'est avec un de ces bons que je me présentais dans une boulangerie aux vitres détruites. La jeune fille qui devait me servir me dit qu'elle n'avait que du pain de 2 kg. mais, apitoyée, m'en donna un pour mon bon de 1 kg. Ce premier pain fut dévoré le jour même; or, il était destiné à toute la semaine.

Le lendemain, je retournais à la boulangerie avec mon second bon et je reçus de nouveau un pain de 2 kg. qui subit le même sort que le premier; elle me dit que je n'aurais plus rien à manger pour le reste du mois. Néanmoins, je me présentais encore le jour suivant sans bon et je reçus quand même mon pain de 2 kg. Il en fut ainsi jusqu'à l'arrivée des américains.

Il y avait quand même de braves gens parmi les allemands.

J'ai appris par après que cette demoiselle avait ses deux frères prisonniers, l'un en Russie, l'autre en Angleterre; peut-être est-ce là la raison de sa charité.

J'étais, de plus, ravitaillé par Julien CLAESSENS, le père du footballeur Roger CLAESSENS qui, lui, comme prisonnier de guerre travaillait dans une boulangerie et le pain qu'il me sortait chaque soir était aussi le bienvenu et je ne manquais pas d'en donner aux prisonniers russes que je croisais en rue.

Il y avait aussi deux prisonniers de guerre travaillant dans une ferme non loin de notre logement qui nous ravitaillaient en poules, jambon et beurre. Ces deux braves s'étaient fait faire des clefs des réserves de la ferme. Mais nous devions attendre une grosse alerte pour nous y rendre. Eux n'allaient pas à l'abri alors que leurs patrons s'y rendaient et nous, nous devions attendre l'alerte pour nous rendre à la ferme la nuit.

Et c'est dans la grange de celle-ci que nous trouvions le ravitaillement préparé par nos deux camarades.

A tout cela s'ajoutait encore ce que nous chapardions dans les environs et nos incursions nocturnes dans les jardins nous fournissaient les légumes indispensables que nous devions consommer de suite et faire disparaître toutes traces de nos larcins.

(Suite page 27)

**"AL BESACE"** - CRUPET (près de l'église)

café-crêperie, petite restauration de campagne - Tél. 083/ 69 90 41

A. LIBERTIAUX-PARMENTIER



**moselec**

ÉLECTRICITÉ  
RÉSIDENTIELLE -  
INDUSTRIELLE - HT & BT  
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE  
TOUT SYSTÈME  
CONSTRUCTION MÉCANIQUE  
**DÉPANNAGE**  
**JOUR & NUIT**

13, BLD. DE MERCKEM  
NAMUR

**(081) 74 11 11**

Fax : (081) 73 01 28

19, AVENUE DE L'EUROPE  
CHARLEROI

**(071) 31 22 68**

Fax : (071) 31 35 56

**LA FERME BLANCHE**

**LA MUSIQUE EN PLUS**

*Imprimerie  
& Publicité*

*Eric Pinson*

---

Atelier:  
1, rue de l'Enclos - 5198 Blouf

☎ (071) 79 96 71

68, rue Grande - 5198 Anhée

Privé:  
3, rue Sur Champ - 5190 Yvoir

☎ (082) 61 28 01

---

Création et impression de toutes publicités  
Prospectus couleurs  
Souches TVA — Papiers à beurre  
Imprimés administratifs — Commerciaux  
et médicaux  
Panneaux P.V.C. et autocollants



**POMPES FUNÈBRES  
HENNUY Roland**

SERVICE JOUR ET NUIT

---

ENSEVELISSEMENT - MONUMENTS FUNÉRAIRES - CAVEAUX  
INCINÉRATION - TOUTES FORMALITÉS

Rue des Quatre Vents, 3  
5360 NATOYE

Tél. 083 - 21 24 47  
En cas d'absence : 083 - 21 41 73

## A LA SAINT-JEAN D'ÉTÉ.

Le 21 juin ! pour nos contemporains, une date banale en somme : l'été commence.

Dans la nature, où tout est réglé au rythme du soleil, c'est le début du solstice d'été, les quatre jours où le soleil à son déclin semblera immobile au même endroit sur la ligne d'horizon.

Ensuite, chaque jour, insensiblement, le soleil sera moins longuement présent : les jours vont décroître.

D'autres hommes bien avant nous, dont les gestes et croyances sont oubliés, connaissaient leur totale dépendance à l'égard du soleil. C'est pourquoi, le 24 juin, ils célébraient, en des rites maintenant perdus, le dieu soleil déclinant. Du sommet des collines on lançait vers la vallée des roues garnies de paille enflammée, symbolisant ainsi le déclin de l'astre de feu.

De lointains ancêtres chrétiens avaient repris un souvenir de ce passé immémorial : du 24 juin, ils avaient fait la fête de la Saint-Jean d'été qu'ils honoraient en allumant les feux de la Saint-Jean. Coutume oubliée aussi, où le symbolisme antique s'était vu substituer des croyances chrétiennes, où l'observation et le langage même rapprochaient de leur foi des éléments de la vie naturelle qui était la leur.

tes mots de leur langue s'accrochaient à leur foi.

Un exemple, parmi d'autres. Connaissez-vous, les lampyres ? Peut-être mieux les lucioles ? Petits insectes que l'on peut voir voler par nuit chaude et noire, justement à ce moment-charnière de l'année astrale.

Ils émettent en volant une lumière vive qui se déplace à votre hauteur en mouvements saccadés, disparaissant puis revenant, en un ballet lumineux dix fois recommencé.

leur nom seul les définit déjà : lampyre, du grec brillant et luciole, du latin lumière.

Il y a longtemps, bien longtemps, mon grand-père venait m'appeler pour aller voir dans la nuit montante leur danse de lumière. et me disait leur nom dans son wallon d'Ardenne "mohe di feu ou more del Saint Djan".

Doublement, par leur vol habillé de clarté, par leur nom du terroir, les deux insectes menus demeuraient ainsi une partie de la tradition des feux de la Saint-Jean.

./...

Les lucioles apposaient leur paraphe de lumière au bas d'une page qui se tournait, celle où se lisait la fin du plus long jour de l'an.

Chaque année, quand je l'ai pu, à la nuit de la Saint-Jean d'été, je suis allé attendre la danse des lucioles au rendez-vous que la nature leur a donné, et jamais elles ne l'ont manqué.

Je m'y rendais par un sentiment impérieux où se mêlaient des souvenirs, des rappels de légendes, des morceaux de tradition dont notre temps n'a plus que faire, lui qui passe en effaçant la mémoire des hommes.

Bien sûr, les lucioles y étaient pour raison plus évidente, plus pressante : la reproduction et la propagation de leur espèce.

Nos ancêtres paysans firent de Saint-Jean le parrain d'autres éléments vivants, plantes et bêtes, qu'ils remarquaient sans doute davantage dans leur voisinage, au jour de cette fête.

En plus des lampyres et lucioles, il y avait ainsi :

- "Les balouges di Saint Djan" petit hanneton brun-clair aux élytres d'un jaune-paille. Son nom scientifique : *Rhyzotrogus solstitialis* (preuve que les savants eux-mêmes se référaient aussi au solstice d'été!).

- "li biesse di Saint Djan", la coccinelle aussi nommée "bicsse à bon Diu".

Et parmi les plantes, la grande marguerite ou "Fleur di Saint Djan". A son sujet, l'abbé J. BASTIN, il y a cinquante ans, relatait que, chaque année, le 24 juin, dans la région de Malmédy, garçons et filles parcouraient les chemins en longue file, main dans la main, la tête couronnée de fleurs de la Saint-Jean. Dans la croyance populaire, une couronne de grandes marguerites jetée sur le toit de la maison dans la nuit du 23 au 24 juin, préservait l'habitation de la foudre.

Les forestiers d'antan, eux aussi, avaient été sensibles à l'influence quelque peu mystérieuse apportée dans l'esprit humain par la nuit de la Saint-Jean, donc du solstice d'été.

C'est bien souvent à ce moment que les arbres ajoutent à la pousse normale de l'année, une seconde petite pousse, fragile d'ailleurs, ils l'avaient dénommée "pousse de la Saint-Jean".

Sans doute, parmi nos ancêtres, beaucoup ignoraient-ils que leur fête chrétienne de la Saint-Jean avait remplacé des rites antérieurs dits païens. Ignorance sans importance d'ailleurs car ces hommes maintenaient, exprimaient leur besoin profond de croire en quelqu'un, en quelque chose.

Saint-Jean et les lucioles ont annoncé la fin de juin.

Dans la forêt, juin avait foncé, durci même tous les verts différents que mai lui avait laissés, les avait uniformisés dans l'accomplissement de la feuillaison. Celle-ci masquait la naissance des fleurs d'arbres, souvent discrètes, ou placées trop haut pour notre attention.

Déjà les fruits forestiers les remplaçaient et juillet allait découvrir les samares du frêne et de l'érable. Les petits cônes des bouleaux changeaient de teinte, blondissaient dans le feuillage. Quelques jours encore, puis ils libéreront des myriades de semences menues, légères que le vent portera aux quatre horizons du ciel ; ce sera la première fructification chez nos arbres familiers.

L'opulente couronne verte des grands hêtres change de couleur ; des plaques brunâtres s'étendent sur les rameaux du pourtour. Les fruits du hêtre sont là, sous la protection de leur enveloppe ou involucre, lourds déjà et courbant vers le bas les branchettes fertiles. En octobre, les fâines tomberont pour la joie des ramiers, chevreuils et sangliers.

Au bois d'Ardenne, il n'est pas besoin du calendrier des hommes ; chaque moment du temps offre aux yeux attentifs son petit spectacle qu'un autre remplace bien vite, marquant l'écoulement des jours.

Mais tous ces spectacles sont régis par un seul maître : le soleil, sa chaleur et sa lumière. Les bêtes libres et les plantes le savent et obéissent depuis des temps sans mesure à des lois naturelles... et c'est la raison de leur pérennité.

Au bois d'Ardenne, après la Saint-Jean, les jeunes grives se montrent davantage dans leurs vols courts encore hésitants ; les chevrotins suivent la maman chevrette dans tous ses déplacements. Un mois encore, il en sera ainsi, puis elle les délaissera pour un temps, celui de ses amours.

Les chants d'oiseaux se font moins fréquents car les couvées ont quitté les nids et le chant-défense du territoire s'impose moins à ses gardiens chanteurs.

Un peu moins de lumière au matin, un peu moins de lumière au soir, juillet s'avancera, donnant d'autres spectacles avec mêmes acteurs dans le même décor toujours recommencé.

Albert LAMY

## FERNAND NOUS QUITTE

=====

Les plus futés l'auront deviné, nous parlons de Fernand Quevrain, le jeune et talentueux électricien de Crupet, fils de Pierrot et de Claudette.

Né le 20/12/1956 à Namur, c'est néanmoins un pur citoyen du cru, qui a résidé au 22, rue Basse jusqu'à son mariage. Mais n'anticipons pas, et suivons le "courant" de sa jeunesse au "compteur" des années.

Après ses études primaires à Crupet, Fernand suit le cycle des moyennes inférieures à Dinant, qu'il complète par 7 mois d'études techniques en électricité, "pôle d'attraction" qui a "induit" son avenir.

En avril 1973, il vient d'avoir 16 ans, il s'engage comme demi-ouvrier à la firme MARTIN, en "continu" jusqu'en 1982.

De 1973 à 1982 que se passe-t-il? Une succession de séjours "alternatifs" en Belgique et à l'étranger, séduit déjà Fernand, comme sous l'effet d'un "champ magnétique". Voyez plutôt: pour le service de la firme MARTIN, en 1977, 6 mois en Irak, en 1980 et 1981, 2 fois 6 mois en Algérie; en 1978, en touriste cette fois avec ses futurs beaux-parents, 1 mois au Zaïre.

Cette "fréquence" dans ces périodes d'absence, n'a pas altéré l'effet de cet autre "magnétisme" exercé par le charme de Myriam Warnant, née à Boma au Zaïre. Point question de "résistance", et l'"intensité" des sentiments étant telle, ainsi que la "résonance", l'union est scellée en juillet 1980. Le couple s'établit au 35, rue Basse, dans une très ancienne maison familiale, que Fernand aménage avec goût et efficacité. La juvénile fraîcheur de Sophie, née en 1982, et de Julie, née en 1989, comble de bonheur nos deux tourtereaux.

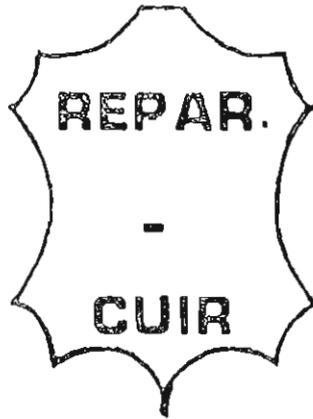
Retour au boulot! 1982; la firme MARTIN cesse ses activités et Fernand s'établit à temps plein comme indépendant. Fin 1985, la firme bien connue MATERNE-Confilux, de Floreffe, engage Fernand comme électricien d'entretien; il garde néanmoins quelques activités complémentaires, bien appréciées par ses clients, qu'il dépanne avec son flair et sa serviabilité reconnus.

Mais l'attrait de l'étranger le tenaille et le reprend. On peut dire que c'est un "Khadafi nité" pour l'Afrique et la Lybie en particulier. Il se voit confier une mission de responsable de chantier, par la firme ERI Engineering de Moustier, pour l'édification d'une biscuiterie en Libye. Expatrié seul pendant 7 mois, il bénéficiera de deux congés de 15 jours, histoire de recharger les batteries. La Libye, ou l'alibi, c'est concrétiser les moyens de réaliser de nouvelles ambitions professionnelles comme indépendant. Et plus tard, d'autres séjours éventuels à l'étranger seraient prévus, en famille.

La famille, puisqu'on en parle, lui a largement ouvert la voie vers des horizons hors frontières oulointains. Son père Pierrot, une de nos figures marquantes, devenu expert forestier réputé, se trouve souvent en France. Sa sœur Sylviane a suivi Thierry Mahieux, son mari, aux forces armées belges en Allemagne, et le couple prévoit d'effectuer bientôt un terme de 3 ans au Zaïre, pour s'établir ensuite à Crupet.

Quant à sa belle-famille, elle a résidé de nombreuses années au Zaïre.

Tout en regrettant le départ de notre électricien patenté, nous sommes certains que sa "capacité" et sa "puissance" de travail seront "générateurs" du succès, que nous lui souhaitons de tout coeur.



NETTOYAGE  
RENOVATION  
RECOLORATION  
REPARATION

SANS PIECE-SANS COUTURE-SANS COLLE  
de vos

Déchirures, trous, brûlures de cigarettes dans  
vos vêtements, salons, sacs, selles motos, voitures,  
confections, fermoirs, retouches, etc...

**CUIR-SKAI-SIMILI-  
VINYL-DAIM**

9, Rue St. Joseph  
5332 CRUPET

**TEL. 083 - 69 96 82**

(Nos travaux de vulcanisation sur cuir sont garantis 2 ans. à condition que le  
nettoyage soit effectuée par nos soins). **DEVIS GRATUIT.**



*Boulangerie - Pâtisserie*

Tous produits de 1<sup>er</sup> choix



**NELIS & Fils**

**Place Communale, 14 - ASSESSE**

**Tél. 083/65.53.37**

Spécialité de GATEAUX et TARTES au RIZ



**PESESSE ANDRE**

CHAUFFAGE - SANITAIRE

083/69.95.23 5332 CRUPET

PAR SYMPATHIE



ARTICLES  
CADEAUX

SOUVENIRS  
DE CRUPET

**MAISON  
MACOR-PESESSE**

Rue Haute 9 CRUPET

Tel 08369 94 44

*Café - Snack Bar*  
**«LE TERMINUS»**

ANCIENNE GARE DE BAUCHE-YVOIR

Tel 082 611 956

SPECIALITES :

SOUPE A L DIGNON  
CUISSSES DE GRENOUILLES  
SPAGHETTI  
TOURNEDOS à la Provençale  
LAPIN DIJONNAISE



**J. LENOBLE**

CRUPET

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PAR SYMPATHIE

René GRANDJEAN-DELREE

**ALARMES · ANTI-VOL · INCENDIES**

AGREES UPE ..

MOTORISATION DE PORTES DE GARAGE

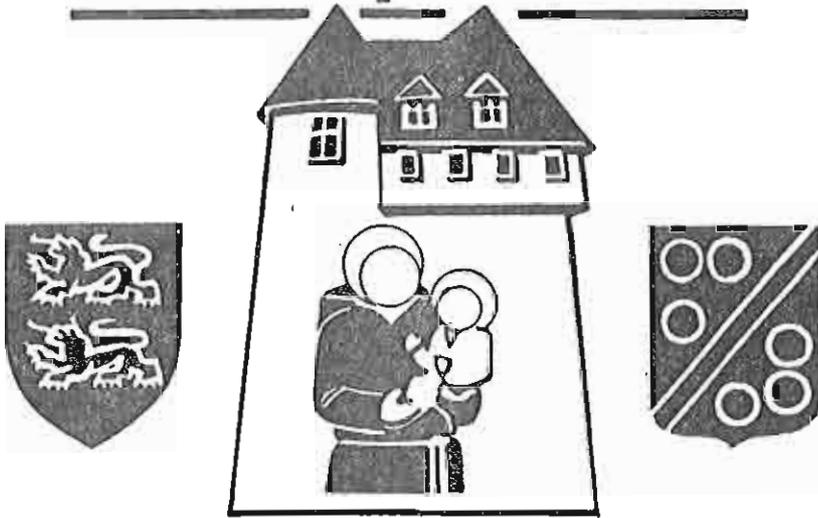


ECLAIRAGE DE PARCS ET JARDINS

5. RUE DU CENTRE,  
5306 LEIGNON

TEL. 0837 21.24.53  
T.V.A. 423.419.519

# la Crupetoise



## BIERE BRUNE DE LUXE

PERMANENCE DE VENTE TOUS LES MERCREDIS  
DE 17 À 19H. - ANCIENNES ECOLES



En CAR — en AVION  
en BATEAU — en TRAIN

Je voyage avec

**Armand Burnonville**

3, rue E. Cuveller

5000 NAMUR

Tél. : 081/22 47 53 - 52

Les meilleurs cars  
Les voyages les mieux conçus  
Le meilleur service...

avant — pendant — après

# SOUVENIRS DE LA RESISTANCE

par FRED WILLIAMS (dit JEAN MOREAUX)  
Commandant la section 8001 de l'A.S. Zone V - Secteur III - G VII

## DES APPUIS CLANDESTINS

*(Suite et fin)*

Dès ma première présentation à la Gestapo de Bochum, je suis abordé en rue par un homme à l'allure distinguée, très bien vêtu et qui me demande si je suis français.

- Non, lui dis-je, je suis belge.

- Mais vous parlez très bien le français et je voudrais me perfectionner dans cette langue. Etes-vous libre dans la journée ?

Après ma réponse affirmative, il me dit :

- Venez avec moi, ainsi nous aurons l'occasion de parler.

Je le suivis, nous arrivâmes devant une énorme bâtisse à la façade de laquelle je lus : "POLIZEI PRESIDIUUM". Cela ne m'enchantait pas. Cependant, je lui emboîtai le pas et il me conduisit dans un luxueux bureau au riche mobilier. Il me fit asseoir dans un des énormes clubs de cuir et la conversation s'engagea.

- Je suis l'inspecteur Martin. Quelle région de la Belgique habitez-vous ? Je m'aperçus, au fur et à mesure de la conversation, qu'il connaissait la Belgique aussi bien que moi. Cette première entrevue terminée, il me donne du chocolat et un paquet de tabac, me demandant de venir le voir lors de ma sortie de l'après-midi.

Je n'osais pas trop m'aventurer dans les confidences. Je lui dis cependant les raisons pour lesquelles j'avais été condamné aux travaux forcés. Mais l'importance de la condamnation l'intrigua vu la légèreté de l'accusation.

Et chaque jour je revenais bavarder avec l'inspecteur Martin.

Alors que la Rhur était encerclée, il me communiqua la situation du front et me dit qu'il ne comprenait pas pourquoi les américains n'arrivaient pas. Et c'est seulement dans les tout derniers jours qu'il me dit :

- Mr. Moreaux j'étais chargé de vous reprendre dès votre sortie du camp. Je connaissais parfaitement votre situation et j'avais pour mission de vous récupérer. J'ai rendu de très très nombreux services en intervenant pour un bon nombre de personnes arrêtées. Je vais d'ailleurs vous en donner la preuve. De son coffre-fort, il sortit une très belle mallette et en tira un classeur contenant les rapports de ses interventions avec les résultats obtenus.

- Mais possédez-vous encore des papiers d'identité ?

- Non, aucun.

- Vous ne pouvez rester comme cela car je crains, à l'arrivée des américains, des actions de représailles des S.S. Suivez-moi.

Il me conduisit dans un bureau dirigé par un capitaine alsacien.

- Vous allez procurer une pièce d'identité allemande à cet homme. Le capitaine, très aimable allait s'exécuter quand entrèrent deux officiers S.S. Aussitôt, le capitaine

.../...

../..

m'empoigna, m'insultant en allemand avec une grande fureur. Les deux S.S. sortis, il me dit : - Tout ce que nous devons faire devant ces brutes, je vous prie de m'en excuser. Prenant alors les photos nécessaires, il me délivra les papiers demandés. Nous regagnâmes le bureau de l'inspecteur Martin qui termina ce dernier entretien en me disant : - Comme vous l'avez certainement constaté je n'étais pas hitlérien et j'ai lutté comme j'ai pu contre cette dictature. Je vais vous demander de me rendre un grand service. Voilà trois missions à remplir, dès votre rentrée, auprès de personnes du même service que ceux qui ont sauvé votre tête.

Je le remerciai et lui souhaitai bonne chance.

N.B. : L'inspecteur Martin remplissait à Bochum les fonctions correspondant à celles de Procureur du Roi en Belgique.

-:--

## CANARIS ET LA GESTAPO

Si la date de mon jugement fut avancée, si l'acte d'accusation me concernant ne contenait que le simple fait de ne pas avoir dénoncé des maquisards et si la condamnation qui suivit ne correspondait pas à cette accusation, cela est le fait d'interventions restées secrètes.

Nul n'ignore maintenant la lutte sournoise que se livraient le service de contre-espionnage l'ABWEHR, que dirigeait l'amiral CANARIS, et la Gestapo.

Un ami C... et le général allemand R... contactèrent Canaris et celui-ci leur promit d'intervenir en ma faveur. C'est ainsi que la Gestapo fut court-circuitée. Les préposés au tribunal de Charleroi reçurent des ordres et malgré une intervention ultime de l'officier de la Gestapo qui m'interrogeait à Namur, et dont les révélations pouvaient me conduire au poteau d'exécution, le tribunal ne modifia en rien la ligne de conduite reçue. Et si aujourd'hui je peux écrire ces lignes, c'est à mon ami C... et à Canaris que je le dois.

-:--:-

## MOTTE, SCHUBRING ET CONSORTS

Après ma rentrée, je fus appelé de nombreuses fois à la sûreté pour diverses raisons et pour éclaircir certains cas. C'est ainsi qu'un jour, feuilletant un album de gestapistes, je reconnus Motte qui avait participé activement à tous mes interrogatoires à la gestapo de Namur. Motte avait été arrêté après avoir été reconnu par deux résistants

amis, Adolphe COCHART et Jean HAQUENNE, sur un tram de la côte belge.

L'inspecteur de la sûreté me dit que Motte n'avait rien fait de grave et qu'il était un simple scribe de la gestapo. Je lui demandais de me permettre de l'interroger; ce que j'obtins. Motte, après quelques instants, avoua tous ses méfaits signant ainsi sa condamnation à mort.

L'occasion me fut donnée d'interroger l'adjudant de la gestapo Schubring. Celui-ci avait participé au combat du 5 septembre 1943 à Ronchinne et arrêté les deux maquisards à l'hôtel Delaire à Evrehailles-Bauche. J'eus le plaisir de lui conter comment nous avions délivré nos deux hommes le jour même à la prison de Dinant. Je n'ai pas pu savoir le nombre d'allemands tués ou blessés au combat de Ronchinne. Mais il m'avoua que la Gestapo estimait à 200 hommes le nombre de maquisards. C'est sans doute pour cette raison qu'un tel déploiement de troupes avait été prévu pour l'attaque. Sans doute leurs hommes de confiance, comme la gestapo les appelait, avaient-ils, pour se faire valoir, exagéré le nombre de maquisards.

-:-:-

Bien d'autres souvenirs pourraient être évoqués car ce qui vient d'être publié est très loin d'être complet. Il y eut aussi l'affaire des docks des sous-marins de Saint-Nazaire : une tentative de la gestapo pour découvrir nos moyens de transmissions. F... H... fut chargé de cette mission mais ses liens de parenté avec le tenancier de l'hôtel Mon Repos d'Evrehailles-Bauche où se tenaient des réunions de collaborateurs éveillèrent mes soupçons et cette tentative échoua après plusieurs rencontres au cours desquelles je cherchais à confondre ce collaborateur.

Et le cas de Fernand Genneret, fusillé, n'est-il pas un exemple de plus à ajouter à l'actif des dévoués à l'hitlérisme? Nous fûmes plusieurs à avoir entendu, à la prison de Namur, Genneret nous crier les causes de son arrestation. Son épouse, arrêtée, fut acquittée lors de son jugement, au grand étonnement de ceux qui connaissaient la vérité.

-:-:-

## HOMMAGE POSTHUME

J'ai assisté, comme témoin, à divers jugements de collaborateurs au tribunal que présidait Monsieur le Juge Havaux. Il me plaît ici de rendre un hommage à ce grand patriote et à ce juge intègre et sévère. Sa conduite remarquable durant l'occupation lui permettait de juger en connaissance de cause, soulignant les tristes méfaits des traîtres et sachant mettre en valeur les souffrances endurées par les témoins défilant à la barre. Il n'a jamais hésité à requérir les peines les plus sévères, ~~mais aussi~~ les plus méritées. Monsieur le Juge Havaux a toujours fait preuve d'une clairvoyance sans faille et d'un discernement équitable.

-:-:-

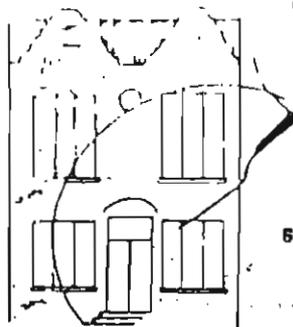
JE NE VOUDRAIS PAS TERMINER CES "SOUVENIRS DE LA RESIS-  
TANCE" SANS RAPPELER LES NOMS DES PREMIERS RESISTANTS  
DE CRUPET QUI, DES FIN 1940, ONT REPONDU A MON APPEL.  
LEUR EXEMPLE EN A ENTRAINE BEAUCOUP D'AUTRES PAR LA SUITE.  
TOUS SONT MORTS, MAIS LEUR SOUVENIR DOIT RESTER VIVACE  
PARMI NOUS ET LEURS NOMS GRAVES DANS NOS MEMOIRES : DANIEL  
BERNIER - PAUL THEUNISSEN - MARCEL QUEVRAIN - JULES CHILIADE  
- ARTHUR BERTHOLET.

J. MOREAUX

COMMANDANT LA SECTION 8001 DE L'A.S.  
PRISONNIER POLITIQUE.



## Restauration de façades



Crepi Vieux Solvay  
Sablage - Rejointoyage

Hydrofuge  
tous traitements  
des murs contre l'humidité



s.p.r.l.

# JOUFFROY

Propriétaires Gillis-Clausen

Rue Bois de Dave 6 - 5330 Sart-Bernard -

Tél. 081/40 04 94

N° agrégation 120091

**CORDONNERIE  
REGINA-MOREAUX**



90, rue de Bruxelles, 5000 NAMUR - Tél. 081/ 22 18 95

101, route de Gembloux 5002 SAINT-SERVAIS -

Tél. 081/ 23 18 78

Tous travaux en 24 heures Service express Travail rapide et soigné En magasin: - accessoires des meilleures marques - chaussures orthopédiques "Scholl Forelle" - articles de maroquinerie - clés minusc.

*auberge de la vallée*

**CRUPET**

**HAYEZ-WAGNER**

**RESTAURANT-PENSION**

 (083) 69 91 36



**LA TRUITELLERIE &  
PISCICULTURE**

19, rue Basse 5332 CRUPET  
Tel: 083/69.98.06

les truites FARIO et ARC-EN-CIEL  
de son ELEVAGE ARTISANAL

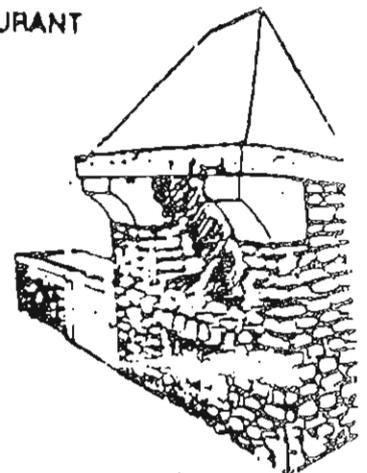
...  
GROS-1/2 GROS-DETAIL  
...

Livraison des truites vivantes ou  
achat sur place  
...

*Auberge  
du Vieux Château*

CAFE  
RESTAURANT

13, rue Basse.  
5332 Crupet  
083/69 91 33



Grillades au feu de bois en salle.  
Spécialités régionales.  
Repas de famille.  
Banquets. Repas d'affaires.

# AUTO PNEU SERVICE

AGENT



OFFICIEL

Vente - Réparation - Occasion  
Spécialiste Volvo - Pneus toutes marques

1, Quai de l'Industrie, CINEY-GARE

☎ 083-21.51.29

Avec nos meilleurs compliments

## Ets GERLACHE

Détaillant en meubles et  
Electro-ménager (BOSCH et NEFF)

Cuisine équipée CESA

Rue Grande, 54 5198 ANHEE-s/Meuse  
Tél. 082-611070

Ouvert tous les jours de 9 à 19 Hr.  
SAUF le lundi.

POUR TRANSFORMER,  
ISOLER, DECORER VOTRE  
HABITATION,

UNE SEULE ADRESSE :

Ets F. DELVAUX  
& Cie S.A.



Avenue Schillegel 39 & 1  
8300 CINEY  
Tél (083) 21 75 77  
21 18 48

BOIS - PANNEAUX

ISOLANTS - PORTES STANDARD

PORTES "STYLE"

IMPORTATION DIRECTE

"pin des landes" - "châtaigner"

"chêne"



BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
BŒUF - VEAU - PORC - VOLAILLES

JEAN DELOBBE - PIRSON

Rue du Try d'Andoy 5 - 5190 DURNAL - YVOIR  
Tél (083) 69 91 70

**CITIZEN,**  
*Une collection complète  
de montres classiques  
et montres de sport*

\* La collection des montres  
SEIKO et CITIZEN

\* Bijoux (or 18 crts), bril-  
lants, pierres fines, per-  
les.

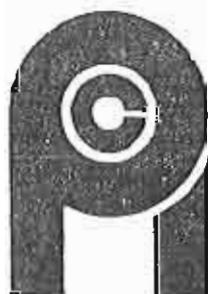
DANS UN CADRE RENOVE...

Réparation de montres  
et horloges ANCIENNES  
et ACTUELLES.

**L'Émeraude**  
*Maison Jadot*

service après-vente soigné

*29, chaussée de Dinant - 5170 - Profondeville - 081/41.13.47*



**Claude  
Pesesse  
Assurances**

- TOUTES ASSURANCES
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
- FINANCEMENTS
- EUROP ASSISTANCE

Tel 083/69 94 93

Rue Haute 31  
**CRUPET**

**ABB**  
**l'assurance**

**JardiSart**

Els Victor VANLOMMEL-BERNIER

MEMBRE DE L'AIAP

Architecte, paysagiste, création de jardins, pépinière  
(travaux gratuits sans engagement)

**5330 SART-BERNARD**

081/40.01.84 - Nationale 4, 29

**HOTEL DU  
CENTRE**

HOTEL  
CAFÉ  
RESTAURANT  
PENSION



1, RUE HAUTE - 5332 CRUPET - 083/69 93 21  
**FERME LE MERCREDI HORS SAISON**

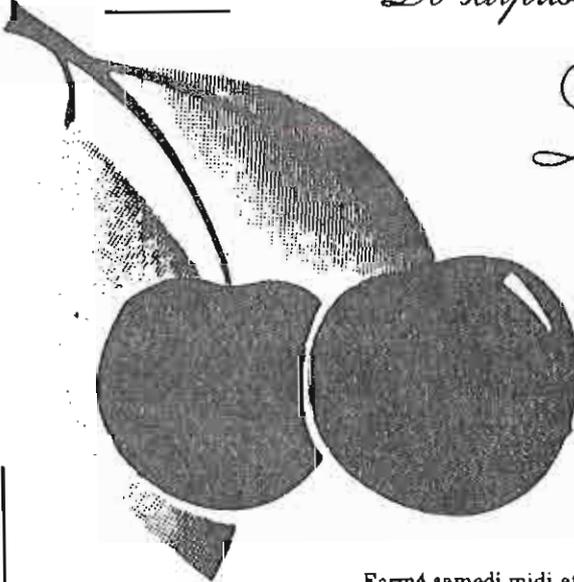
ON NOUS ANNONCE ...

=====

Le dynamique Club des Piverts de Courrière nous prie de rappeler qu'il organisera le dimanche 15 juillet prochain, la 4ème MARCHE DES CHATEAUX, sur les distances de 6, 12 et 25 km.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser aux responsables ANDRE Alphonse, 7, rue du Fays, 5336 Courrière, tél.083/655666 et DAUWEN Marcel, 17, rue des Héritages, 5336 Courrière, tél.083/655430.

Pour le Forum, A.C.



*De surprises en surprises...*

*Le Temps  
des  
Cerises*

Rue des Brasseurs 22  
5000 Namur

Fermé samedi midi et dimanche.



## Au PETITRYPIN

S.P.R.L. Antoine BERTHOLET et Fils

Alimentation generale  
Fruits et Legumes  
Charcuterie et Boulangerie

Avenue de la Résistance, 6,

1310 OTTIGNIES

Tel 010 41 68 45

**0%**  
AGENCE FIAT  
depuis 23 ans

Sur toutes les immatriculations effectuées en Belgique et en France, nous vous offrons un taux d'intérêt de 0% pendant 36 mois. Une offre unique dans le monde automobile.

**D'INTÉRÊT  
PENDANT  
36 MOIS**

**GARAGE ISTA**

83, chaussée de Namur - NATOYE - 083/65.51.77



*Le rendez-vous  
des sportifs*

Café  
**L'APERO**

Chantal PESESSE

TEL. 1083109 00 20

12, rue Haute  
CRUPET

COUPES GLACEES  
GLACE A BRO  
SANDWICHES  
CRUQUE MONSIEUR MAISON  
TOUTES BIÈRES REGIONALES

LOCAL DES SPORTS :

Motor-Club Crupet  
Standard Club Crupet  
Crupet Pélole



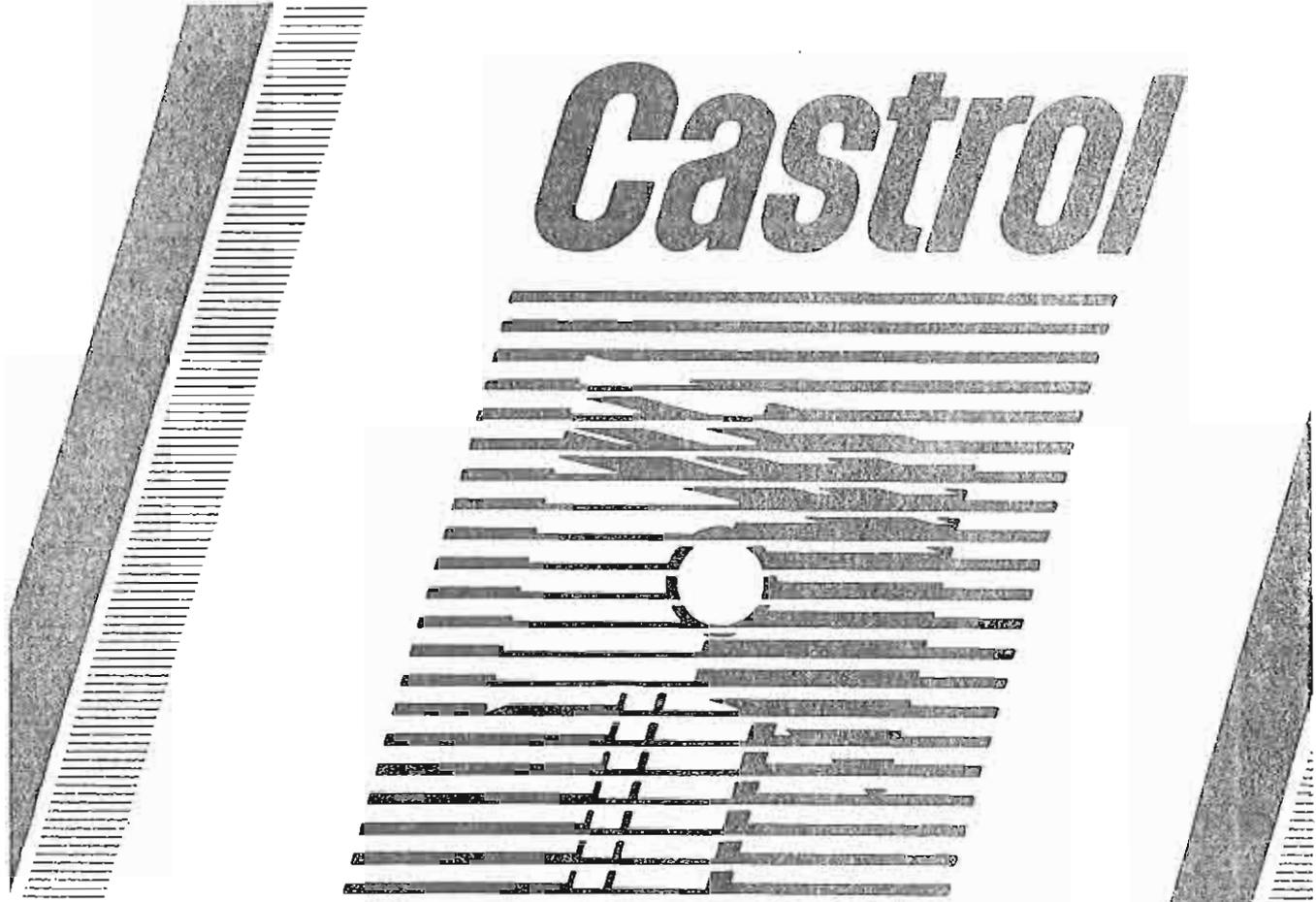
crup'echos  
Bulletin de liaison  
de l'activité crupeloise

Forum de rédaction:

Jean MOREAUX, Andre COUVREUR,  
Marcel PESESSE, Freddy BERNIER,  
Jules WARNIER, Andre QUEVRAIN,  
Noel WILMART, Thierry BERNIER.

Cpte bancaire:  
961-0960585-86  
de "crup'echos"

Illustrations  
Thierry BERNIER



# Castrol

## *La technologie Castrol: à la pointe du progrès.*

*Travaillant en liaison étroite avec les constructeurs, les laboratoires de recherche de Castrol se maintiennent en permanence à la pointe du progrès. Les huiles Castrol gardent, même soumises aux conditions d'utilisation les plus sévères, intact leur pouvoir de lubrification.*

**Castrol**  
*Une plus grande marge de sécurité.*